Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction : DGA **Sous-direction :** GESPER **Bureau** : des mobilités et statuts d'emplois **Adresse :** 78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP **Suivi par :** Lydia PANANGATIL lydia.panangatil@agriculture.gouv.fr **Réf. Interne :** LP/n2004-133	**NOTE DE SERVICE** **DGA/GESPER/N2004-1211** **Date: 06 juillet 2004**

Date de mise en application : immédiate

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales

à

Tous les agents

Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel de candidatures au ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales à la direction des politiques économique et internationale

Résumé : Appel de candidatures pour :

- 1 vétérinaire régional à Beyrouth

MOTS-CLES : CANDIDATURE/DPEI

Destinataires	
Pour exécution : - Administration centrale - Etablissements d'enseignement - Services déconcentrés - Etablissements publics - DIREN, Ministère de l'écologie et du développement durable - Centres régionaux locaux du SNM	Pour information : Syndicats

La chef de bureau des mobilités
et des statuts d'emplois

Adeline BARD

Annexe 1

Catégorie A
DIRECTION DES POLITIQUES ECONOMIQUE ET INTERNATIONALE
Bureau Amérique-Pacifique et Promotion des Echanges agricoles et alimentaires
Vétérinaire régional à BEYROUTH à compétence sur le Proche et Moyen Orient

Nature de l'activité :

Dans le cadre de l'activité de la mission économique (ME) de l'Ambassade de France au Liban et sous l'autorité du Chef de Mission, le vétérinaire aura pour mission :

- d'informer les Autorités françaises, en particulier le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, et des Affaires rurales, de l'évolution des positions des pays de sa compétence en matière de réglementation sanitaire, et de leurs conséquences locales et en terme d'échanges internationaux ;
- de faire connaître et de promouvoir auprès des Autorités nationales de ces pays les positions françaises en matière de réglementation sanitaire et le système français et européen de contrôle sanitaire ;
- de répondre aux besoins d'information et d'intervention auprès des Autorités nationales de ces pays, présentés par les opérateurs français, dans son domaine de compétence, en vue de développer les échanges commerciaux ;
- d'appuyer les missions économiques dans les pays relevant de sa zone d'activité, pour le règlement des différends commerciaux pour motifs sanitaires concernant des exportations françaises d'animaux ou produits d'origine animale ;
- de suivre les programmes de coopération institutionnelle bilatérale menés dans ces pays dans le domaine sanitaire ;
- de suivre les aspects sanitaires des accords entre l'Union européenne et ces pays ;
- en coordination avec SOPEXA et UBIFRANCE, de suivre l'activité de l'élevage et de la transformation agroalimentaire dans ces pays ;
- de suivre les travaux du bureau régional de l'OIE à Beyrouth, et d'y promouvoir l'expertise et les positions françaises .

Zone d'activité :

La compétence géographique du vétérinaire s'étend dans le domaine sanitaire aux pays du Proche et Moyen Orient, à savoir : Egypte, Israël, Palestine, Jordanie, Syrie, Turquie, Irak, Iran, Arabie Saoudite, Koweït, Emirats arabes unis, Qatar, Oman, Yémen, Bahreïn.

Qualités requises :

- expérience confirmée dans le domaine vétérinaire,
- esprit d'initiative et de synthèse,
- pratique de l'administration centrale et des relations internationales,
- sens des contacts humains et des négociations internationales,
- connaissance de l'anglais indispensable, celle de l'arabe serait un atout supplémentaire.

Durée de l'engagement : 3 ans

Personnes à contacter :

Jean-Jacques BENEZIT - Sous-Directeur des Echanges internationaux - DPEI 01 49 55 45 08
e-mail : jean-jacques.benezit@agriculture.gouv.fr
Jean-Jacques SOULA – Chef de la mission de coordination internationale – DGAL 01 49 55 81 20
e-mail : jean-jacques.soula@agriculture.gouv.fr